

12 janvier 2018

Des avancées pour les personnes à mobilité réduite au sein de la gare de Bruxelles-Schuman

Les personnes en chaise roulante y recevront dorénavant de l'assistance pour prendre le train

Dans la gare rénovée de Bruxelles-Schuman, située au cœur du Quartier européen de Bruxelles, les voyageurs en chaise roulante pourront faire appel au service "B for You" de la SNCB à partir de ce lundi 15 janvier. En réservant 24 heures avant leur départ, ils pourront compter sur une assistance à l'embarquement et au débarquement pour voyager en train.

Lors de la rénovation de la gare de Bruxelles-Schuman, une attention particulière a été portée à l'accessibilité afin que les personnes à mobilité réduite puissent facilement se déplacer dans la gare. Désormais, la gare dispose également de rampes mobiles pour combler la distance entre le quai et le train.

Le nombre de gares où l'assistance est disponible est maintenant de 115. En outre, pour 17 autres gares où cette assistance n'est pas possible, un accord de coopération a été conclu avec des compagnies de taxis pour amener les personnes à mobilité réduite à la gare la plus proche offrant de l'assistance.

La SNCB améliore continuellement l'accès à ses gares et trains pour les personnes à mobilité réduite.

Jusqu'en 2016, toutes les demandes d'assistance devaient être soumises 24 heures à l'avance afin de pouvoir garantir l'assistance pour l'ensemble du trajet (y compris dans les gares de transfert et terminus). Début 2016, le délai de réservation pour un voyage entre 18 grandes gares avait été réduit à trois heures. En septembre 2017, 23 autres gares ont été ajoutées à cette liste, portant le total à 41.

A Bruxelles, outre à Bruxelles-Schuman, l'assistance est également possible à Bruxelles-Midi, -Central, -Nord et -Luxembourg. A Bruxelles-Luxembourg et Bruxelles-Schuman, un délai de réservation de 24 heures avant le départ est d'application. Pour les trois plus grandes gares de Bruxelles, ce temps a été réduit à 3 heures avant le départ.

Les voyageurs ayant besoin d'assistance peuvent contacter le service clientèle de la SNCB via sncb.be ou au 02 528 28 28 (7 jours sur 7 de 7h à 21h30).

La SNCB avait consulté le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées concernant la décision de procurer dorénavant de l'assistance à Bruxelles-Schuman.

Service de presse SNCB:

Elisa Roux – 02 528 84 83 – 0490 49 24 04 – elisa.roux@sncb.be – www.sncb.be